

Rapport de stage

**La bibliothèque municipale de Lyon
et son secteur jeunesse.**

Anne CHARMASSON-CREUS

Sous la direction de Martine Chouvy
Responsable du département jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu

Sommaire

INTRODUCTION.....	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON	5
1. Statut, tutelle et cadre juridique	5
2. Historique : une bibliothèque qui a plus de 300 ans	6
3. Le réseau actuel	7
4. La bibliothèque de la Part-Dieu	8
4.1. Naissance de la Part-Dieu et affirmation de grands principes.....	8
4.2. L'organisation fonctionnelle de la Part-Dieu.....	10
4.2.1. Les services communs.....	10
4.2.2. La départementalisation	11
5. Quelques chantiers de réflexion	12
LE DÉPARTEMENT JEUNESSE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON : UN LIEU DE STAGE	16
1. Présentation du réseau jeunesse lyonnais	16
1.1. Le département jeunesse au sein de la bibliothèque de la Part-Dieu : missions et fonctions	16
1.1.1. Les fonctions d'une bibliothèque destinée aux enfants.....	16
1.1.2. Les fonctions d'un service de référence pour les bibliothécaires et les éducateurs.....	18
1.1.3. Les fonctions de conservation pour certains documents	21
1.2. Le réseau de lecture publique pour la jeunesse.....	21
1.2.1. Les secteurs « jeunesse » des pôles.....	21
1.2.2. Les liens avec le pôle mobile	22
1.2.3. Coordination et actions transversales du secteur jeunesse	23
2. Diverses activités et réflexions	25
2.1. la gestion des personnels et l'offre documentaire	25
2.1.1. Les tournées des bibliobus	25
2.1.2. Les permanences en salle jeunesse.....	27
2.2. Un regard sur quelques fonds.....	29
2.2.1. Le fonds « bureau » ou usuels	29
2.2.2. Le fonds « image »	29
2.3. La formation	30
CONCLUSION.....	32
TABLE DES ANNEXES	33

Introduction

La première bibliothèque jeunesse a été ouverte, à Lyon, en 1963, dans le quartier de la Duchère, quartier construit pour accueillir les rapatriés d'Algérie.

En 1972, la ville décide de construire une nouvelle bibliothèque au centre de Lyon pour donner à la métropole lyonnaise un équipement culturel comparable à ce qu'offraient les métropoles étrangères et capable de jouer un rôle national autant que régional. La première organisation finit de se mettre en place dans les années 75 avec, entre autres, la création d'une salle jeunesse. Elle est conçue dans l'esprit de l'après mai 68 c'est à dire interdite aux parents! Cette conception évoluera assez vite en lien avec les modifications profondes de la structuration du réseau lyonnais depuis une trentaine d'année et avec l'histoire du développement des bibliothèques jeunesse depuis les années 70. Des sections jeunesse accompagnent l'émergence des bibliothèques de quartier, un service aux collectivités jeunesse est créé en 1972 complété en 1992 par la mise en service d'un bibliobus jeunesse.

C'est au sein de ce secteur jeunesse et plus spécifiquement du département jeunesse de la Part-Dieu que j'ai réalisé un stage du 2 septembre au 22 novembre 2002.

J'ai choisi ce stage pour deux raisons principales :

- Mon expérience professionnelle à la Direction régionale des affaires culturelles Rhône Alpes m'a amenée à travailler sur l'éducation artistique et culturelle du citoyen en formation du premier âge à l'université. Dans ce cadre, j'ai travaillé au développement de projets culturels autour du livre et de la lecture, mettant en œuvre des partenariats avec différents acteurs dont les bibliothèques, en collaboration avec le conseiller au livre. Je trouvais intéressant de me situer du point de vue de l'institution bibliothèque et de la bibliothèque jeunesse en particulier, pour traiter cette mission fondamentale : la formation du citoyen.
- Mais plus largement, ce stage de par sa localisation au sein d'une grande bibliothèque municipale et de par le sujet de mémoire que j'ai à traiter me permettrait, je l'espérais, de mieux cerner les questions de la lecture publique, secteur qui je l'avoue m'attire tout particulièrement.

Afin de répondre à ce double objectif, il importait de consacrer une part équitable :

-à l'immersion dans l'établissement et à la mise en perspective des enjeux qui s'y cristallisent. La première partie de mon rapport de stage rendra donc compte de manière globale de l'ensemble des questions que j'ai découvertes ou approfondies sur l'organisation, le fonctionnement et les missions de la d'une "bibliothèque nationale en région". J'ai bien conscience de ne pas avoir fait œuvre originale vu le nombre de stagiaires reçus par la bibliothèque. Mais il était important pour moi, pour ma formation de conservateur, d'être capable de mettre le plus clairement possible sur le papier ce que j'avais compris de la structuration de cet établissement ainsi que les réflexions qu'elle pouvait susciter sur les enjeux actuels de l'évolution du monde des bibliothèques.

-à l'intégration dans l'équipe du service jeunesse et pôle mobile de la Part-Dieu et à la participation aux actions menées par ce service, qui feront l'objet de la seconde partie, et qui ont nourri la réflexion liée au travail de stage.

Je tiens à remercier tout particulièrement Martine Chouvy pour son accompagnement chaleureux, sa disponibilité malgré le planning chargé qui est le sien. Elle a toujours été attentive à me faire partager ses connaissances et à me faire profiter de ses compétences ; j'ai vraiment le sentiment d'avoir beaucoup appris. Un grand merci aussi aux équipes du pôle mobile et de la salle jeunesse pour leur aide et leur accueil. J'ai pu travailler pendant trois mois dans une ambiance mêlant sens de l'humour, grande capacité d'adaptation et efficacité.

Présentation générale de la bibliothèque municipale de Lyon

C'est à travers l'accompagnement d'une visite à l'occasion des journées du patrimoine que j'ai pu avoir une première vision globale de la bibliothèque. Puis, mon travail de mémoire m'a amené à rencontrer plusieurs responsables de département. J'ai bénéficié d'une formation de trois jours, offerte aux nouveaux agents de la Bibliothèque et permettant de découvrir les rouages de l'établissement. Enfin, j'ai pu consulter un certain nombre de documents : rapports d'activité, dossiers... C'est à partir de ces diverses approches que je peux aujourd'hui établir cette présentation.

1. Statut, tutelle et cadre juridique

Dans l'organigramme de la ville de Lyon, la bibliothèque est actuellement placée sous la responsabilité de la délégation générale des Affaires culturelles-sports. (. annexe 1). Elle est donc pleinement tributaire des décisions du conseil municipal en matière de budget, de recrutement, de marchés publics, de fonctionnement... Il n'existe toujours pas en France de loi sur les bibliothèques qui oblige les villes à créer et à entretenir une bibliothèque publique, ou qui définisse leurs conditions de fonctionnement à l'exception des textes qui régissent le contrôle technique par la direction du livre et de la lecture.

Depuis 1931 (loi du 21 juillet), la bibliothèque municipale de Lyon est inscrite au nombre des établissements classés français, en raison du caractère « ancien, rare et précieux » d'une grande partie de ses fonds patrimoniaux. 14 conservateurs d'Etat et deux conservateurs territoriaux y exercent leur activité.

Elle fait partie des huit premiers pôles associés¹ de la BNF, créés en 1994, pour l'histoire du livre et les sciences de l'information (en lien avec l'ENSSIB).

¹ Les pôles associés sont des ensembles documentaires qui, avec le concours financier de la BNF, renforcent ou optimisent leurs collections spécialisées dans un objectif d'excellence au niveau national. Le pôle associé participe au réseau des partenaires de la BNF et à ce titre devient un interlocuteur privilégié pour toutes les opérations de valorisation, de prospective, d'études ou de recherche. Tous les services échangés entre la BNF et le pôle associé sont définis de manière contractuelle.

La loi du 20 juin 1992 et son décret d'application de 1993 régissent le dépôt légal. La Bibliothèque nationale de France reçoit le dépôt légal des éditeurs et s'appuie sur des bibliothèques régionales pour la collecte du dépôt légal des imprimeurs. Pour la région Rhône-Alpes, c'est la Bibliothèque municipale de Lyon qui reçoit ce dépôt (la liste des BM DLI est précisée dans l'arrêté du 16/12/1996).

Elle conserve également, depuis 1997, un exemplaire des documents édités dans la région Rhône-Alpes.

Ainsi, si la Bibliothèque municipale de Lyon n'est pas à proprement parler une Bibliothèque municipale à vocation régionale, son ancien directeur à l'occasion de son trentième anniversaire peut écrire que la bibliothèque de Lyon remplit non seulement « son rôle au service des habitants de la cité et de son agglomération », mais s'affirme « comme une « bibliothèque nationale de région » pouvant travailler sur pied d'égalité avec la BNF comme avec les grandes bibliothèques étrangères. »

2. Historique : une bibliothèque qui a plus de 300 ans

L'origine de la bibliothèque remonte au XVI^e siècle. En 1565, le consulat, assemblée municipale de l'époque, rouvre les portes du collège de la Trinité, fondé en 1527 et le confie aux jésuites. Au début, les livres sont dispersés en divers points du collège et il faut attendre la première moitié du XVIII^e siècle pour qu'une salle particulière soit attribuée à une bibliothèque.

C'est en 1731, en l'hôtel de Fléchère, dans le vieux quartier Saint-Jean, que la première bibliothèque publique lyonnaise ouvre ses portes aux lecteurs le lundi et le vendredi.

Trois ans après l'expulsion de France des jésuites, en 1765, le consulat décide de réunir les deux bibliothèques au collège de la trinité, alors géré par les Oratoriens, et de rendre ainsi accessible au public la collection de 40 000 ouvrages ainsi formée. La gestion de cette bibliothèque suit ensuite l'histoire des bibliothèques publiques françaises. Elle est confiée en 1803 à la municipalité, à charge pour elle de payer un bibliothécaire et de dégager un budget de fonctionnement. En 1911, le

Palais Saint-Jean, sur les bords de la Saône a été libéré par la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : La bibliothèque municipale s'y installe.

Dans le cadre des transformations économiques et sociales de l'après guerre, entre 1959 et 1990, le réseau de lecture publique comme dans tout le pays prend son extension. Des bibliothèques pour adultes et pour enfants s'ouvrent petit à petit dans chacun des neuf arrondissements de la ville de Lyon.

En 1972, la bibliothèque centrale quitte le Palais Saint Jean pour de nouveaux locaux situés rive gauche, dans le quartier de la Part-Dieu.

3. Le réseau actuel

Il réunit autour de la bibliothèque centrale de la Part-Dieu, 14 annexes, structurées en quatre pôles urbains et trois bibliobus qui constituent le pôle mobile (collectivité adulte, collectivité enfants et quartiers).(annexe 2 : organigramme)

Ses missions relèvent d'abord de la lecture publique en général : donner accès, facilement et au plus grand nombre, à l'essentiel de la production éditoriale française et étrangère (qu'il s'agisse de livres, de revues, de disques, de vidéos ou de produits multimédias, et quels que soient les domaines, littéraires ou non) et promouvoir celle-ci.

Le prolongement naturel de la mission de lecture publique est la missions d'information et d'éducation.

Enfin, le réseau vise à favoriser la rencontre entre les publics, les créateurs et les porteurs de connaissances, à travers des débats, de conférences, des ateliers, des expositions ...cette mission n'a pas seulement pour objectif de rendre vivantes les richesses documentaires de la bibliothèque. Elle doit aussi permettre, indépendamment de tout acte documentaire, la familiarisation avec la création, l'ouverture au monde, l'esprit critique, le goût de l'échange.

Les missions de bibliothèque de référence, de conservation et valorisation du patrimoine concernent surtout la bibliothèque de la Part-Dieu. (annexe 3 :chiffres clés)

Les « annexes » ont enregistré 1 450 000 entrées en 2001 et prêté 1,7 millions d'exemplaires, elles reçoivent plus d'élèves et de lycéens que la Part-Dieu qui a

public plus étudiant. Elles ont du mal à percer chez les actifs. Les bibliothèques de quartier offrent une documentation encyclopédique mais pas obligatoirement de référence ; le caractère modeste de ces bibliothèques de quartier, dont la superficie varie entre 60 m² (bibliothèque enfant de Ménival) et 3500m² (médiathèque de Vaise), contraste fortement avec l'image de la bibliothèque de la Part-Dieu avec ses 27 290 m².

Le réseau est très faible dans le domaine de la musique, des DVD et vidéos, des Cd Roms, des sciences et techniques. Il faudrait aussi sérieusement améliorer les locaux qui sont souvent peu attractifs. Certains efforts ont été faits. La bibliothèque du 2^o va trouver de nouveaux locaux(770m²) en janvier prochain. La bibliothèque de la Guillotière, section jeunesse isolée, a été agrandie, rénovée et modernisée. Six postes multimédias ont été installés et un point adulte a été ouvert...Enfin, l'ouverture de la médiathèque de Vaise marque une nouvelle étape, nous y reviendrons plus loin.

La cohérence de ce réseau, au-delà de groupes de travail transversaux, ne peut être garantie que par une forte centralisation logistique, réciproque d'une forte décentralisation culturelle ; c'est le rôle de la bibliothèque centrale de la Part-Dieu.

4. La bibliothèque de la Part-Dieu

Cette année, la bibliothèque centrale de la Part-Dieu célèbre son trentième anniversaire, à la fois satisfaite des progrès accomplis mais pleine de questionnement sur son avenir.

4.1. Naissance de la Part-Dieu et affirmation de grands principes

Jean-Louis Rocher, Directeur de la bibliothèque de 1971 à 1992, retrace dans le dernier Topo² les grandes lignes de sa création en 1972. Sa construction a été un événement important pour la région lyonnaise mais beaucoup plus largement. « Son importance ne tenait pas seulement à celle du bâtiment qui avec ses 27 000m², en fait une des plus grandes bibliothèques d'Europe, mais à la révolution

² Topo : journal d'information bi-mensuel de la BM

que ce bâtiment a permis de mener dans la conception et l'utilisation des services ». » La première préoccupation était d'ouvrir cette bibliothèque à un large public. L'organisation des espaces fut précisée jusque dans les années 75, en suivant quelques principes directeurs :

« -donner au public l'envie d'entrer par un aspect ouvert et un accueil le mettant à l'aise pour utiliser la bibliothèque. La situation au sein du centre commercial en construction faisait partie intégrante du projet ;

-prévoir un grand nombre de livres en libre accès et un service de prêt important

-favoriser l'accoutumance des lecteurs en lui donnant la possibilité de progresser du plus simple au plus compliqué, avec des niveaux allant du général au particulier

-organiser des espaces sur le modèle des départements pour des secteurs spécifiques de la bibliothèque (Fonds ancien, documentation régionale)

-créer une symbiose entre bibliothèque centrale et bibliothèques de quartiers

-donner une vie à ce bâtiment en en faisant un lieu de rencontres autant que d'expositions. »

S'ajoutèrent une bibliothèque d'enfants et une discothèque en 1975 puis une vidéothèque.

L'importance des possibilités de conservation assurée par un silo à livres, tour haute de 47 m, pouvant recevoir 1 million et demi de volumes, entraîna des dons et des dépôts remarquables dont le fonds chinois en 1974 et plus récemment en 1998, le dépôt des Fontaines, représentant plus de 500 000 ouvrages et estampes de la bibliothèque des jésuites de Chantilly.

La réunion de ces ensembles dans un même bâtiment signifiait la fin du cloisonnement entre lecture publique et bibliothèque d'étude.

Dès l'ouverture, une partie des fonctions est automatisée ; dès 1986, un nouveau système d'informatisation est mis en place : les acquisitions, le catalogage, la recherche documentaire et la circulation de documents sont informatisés, le catalogue est accessible progressivement de toutes les bibliothèques d'arrondissement. Dès 1992 la bibliothèque mise sur Internet. Ainsi, la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu a vraiment été à l'avant garde d'un nouveau type de bibliothèque.

Cette logique s'est encore accentuée. Il a paru souhaitable de considérer la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu et les bibliothèques de quartier comme un ensemble dont les différents éléments étaient complémentaires. On a donc développé une logique de réseau développant des services communs pour l'ensemble des pôles, tandis que le pôle Part-Dieu était lui-même réorganisé en départements thématiques à côté des départements spécialisés.

4.2. L'organisation fonctionnelle de la Part-Dieu

L'organisation matérielle du bâtiment apparaît facilement au regard du schéma (annexe 4) nous ne nous y attarderons pas. L'organisation fonctionnelle est relativement simple, des services communs et des départements.

4.2.1. Les services communs

Il ne s'agit pas ici de décrire en détail ces différents services mais de donner une idée de la logique du fonctionnement du réseau lyonnais.

Cette logique se comprend à travers les schémas « acquisition, sélection et traitement » des documents et des périodiques (annexe 5.)

Un circuit unique des documents pour l'ensemble du réseau fait intervenir les services communs : la « coordination des acquisitions », la « coordination bibliographique », le « service de l'équipement ». Ce système permet à la fois d'économiser les forces, de soutenir les petites unités et de garantir la cohérence du catalogue. Rappelons qu'il s'agit essentiellement de soutien logistique. Les décisions d'acquisition restent décentralisées dans chaque département et chaque section des bibliothèques de quartier. C'est dans le même esprit qu'intervient le « service du public » qui d'une part conçoit les supports d'information, veille à la coordination des relations avec le public sur l'ensemble du réseau et gère le prêt et le retour centralisé à la Part-Dieu. Le « service animation » gère, planifie et organise l'ensemble des animations de la bibliothèque de Lyon sur un plan logistique seulement. Enfin des services du personnel, des finances, de la formation assurent le suivi administratif et celui des carrières. Dans un réseau aussi important, le « service communication interne » joue un rôle essentiel. Il est responsable de l'Intranet qui permet d'accéder à l'annuaire, au calendrier, au « bibliofil », journal hebdomadaire d'information de la bibliothèque. C'est un

service tout à fait remarquable pour l'unification du réseau. L'équipe informatique vérifie en permanence l'efficacité du système d'information (Port-Folio de best-Seller mis en place en 1998), assure la maintenance et l'exploitation de l'existant, l'assistance aux utilisateurs.

Cette description très sommaire et non exhaustive donne une idée générale du fonctionnement de la bibliothèque de la Part-Dieu qu'il me paraît important de compléter par la présentation de la départementalisation.

4.2.2. La départementalisation

Le pôle Part-Dieu regroupe les services aux publics répartis en cinq départements thématiques (Langues et littérature, Arts et loisirs, Société, Civilisation et sciences et techniques) et trois départements transversaux (Jeunesse, Documentation Lyon et Rhône Alpes et Fonds ancien).

Nous ne nous attarderons pas ici à la description précise de ces départements. Ce qui m'a paru intéressant par contre, c'est de comprendre la logique qui a fondé cette organisation.

C'est vingt ans après l'inauguration de la bibliothèque que se lance la réflexion sur sa réorganisation. Il s'agissait en fait d'aller au-delà des principes déjà affirmés lors de la construction de la bibliothèque. Un document de travail d'octobre 1991 situe bien la réflexion.

Ce qui motive la réorganisation c'est essentiellement une analyse de l'évolution du contexte culturel : émergence de nouveaux besoins et de nouvelles pratiques marquées par « la diversification des médias et des services, la tendance à la pluridisciplinarité combinée à une plus grande exigence de précision dans chaque domaine, le brouillage des frontières, entre niveaux et entre usages (initiation, spécialisation, pratiques savantes ou grand public etc..) Et l'apparition d'un usager protéiforme. »

Il s'agissait aussi de renforcer l'identité de la Part-Dieu par rapport à ses partenaires : BU, bibliothèques spécialisées, structures d'enseignement et éducation, organismes culturels régionaux....

La proposition est la suivante : « rompre avec le modèle fonctionnel et sociologique qui stratifie la bibliothèque selon des critères bibliothéconomiques (le prêt, la consultation sur place, la vidéo...) et socioculturels (le grand public, les

universitaires).... Partir à l'inverse, des contenus, de modules thématiques clairement appréhendables et attractifs, sur lesquels viennent se brancher des outils de plus en plus nombreux, des services de plus en plus diversifiés et personnalisés, des usages de moins en moins prévisibles. »

La bibliothèque devient ainsi un lieu de « transmission du savoir et pas seulement de stockage/diffusion de l'information. » Les bibliothécaires doivent donc à la fois **se recentrer sur les contenus**, se former à l'utilisation d'outils et de méthodes non classiques(multimedia, Internet...) et s'ouvrir sur les partenariats.

Ainsi se définit « la spécificité de la Part-Dieu dans une interdisciplinarité tempérée mais globale. Cette option la distingue aussi bien des bibliothèques universitaires (plus spécialisées et cloisonnées) que des centres de documentation spécialisés, ou encore des bibliothèques de quartier (encyclopédiques mais peu interdisciplinaires.) »

Les départements thématiques seront donc **multimédias, multiservices, multiniveaux et multipratiques**. Ils auront des préoccupations communes : l'actualité, la dimension internationale, l'intégration sociale et leur thématique en tant qu'elle interfère avec les autres. Et des groupes de travail transversaux maintiendront l'unité des pratiques et de la réflexion.

Les départements transversaux ou spécialisés ont dû se resituer dans cet ensemble. Les documents que j'ai pu consulter ne me permettent pas d'apprécier quelle réflexion collective pour le département jeunesse a vraiment été développée pour le repositionner dans cet ensemble rénové. La seule modification n'a-t-elle été de donner le label « département » à ce qui était une salle ? Une nouvelle réflexion sur ce département semble s'engager aujourd'hui, dans un cadre plus général d'évolution du réseau lyonnais ; j'espère que mon travail de mémoire pourra contribuer à l'enrichir.

5. Quelques chantiers de réflexion

Environ dix ans après où en est la réflexion par rapport au système mis en place ?

- L'analyse **des profondes transformations culturelles** se confirme. Si la connaissance est plus que jamais au centre de l'économie et de la société, elle ne

passer plus obligatoirement par les mêmes vecteurs. La place du livre est différente et les bibliothèques doivent se repositionner sur les contenus, sur la coopération en réseau ce qui va remettre en cause y compris les fonctions traditionnelles de catalogage, le métier qui se transforme en médiation plus que prescription, la place des bibliothèques dans le réseau des savoirs.....

-La place du pôle Part-Dieu comme bibliothèque de référence est, elle aussi, confirmée. Mais des interrogations demeurent. **La trop grande distance de réalité entre cette bibliothèque et les bibliothèques de quartier (cf. plus haut) gênent l'exécution des missions des départements de la Part-Dieu** . Les entretiens que j'ai pu avoir avec des responsables de département ont été significatifs : la notion de référence leur paraît aujourd'hui bien diluée et difficile à maintenir au vu des contraintes budgétaires liées à celles du réseau de lecture publique.

Actuellement une réflexion est en cours sur la structuration de ce réseau. La bibliothèque de la Part-Dieu représente la bibliothèque de référence pour l'agglomération lyonnaise et plus largement, nous l'avons dit. Les bibliothèques de quartier répondent à un public de proximité et elles proposent souvent une offre minimaliste, en locaux comme en collection. L'exemple de la médiathèque de Vaise semble montrer la voie dans laquelle il faut s'engager. Elle attire un public important et dépassant largement le 9^e arrondissement grâce à son offre multimédias et diversifiée.

Entre la bibliothèque de référence et les bibliothèques de proximité, il semblerait nécessaire de **développer un troisième niveau : celui de médiathèques intermédiaires** de 3000 à 5000 m², pôles d'attraction pour les actifs qui n'hésitent pas à se déplacer dans la ville et qui doivent être, pour Patrick Bazin, les cibles premières des bibliothèques, aujourd'hui. Ces médiathèques pourraient parallèlement présenter des thématiques fortes enrichissant le réseau. Vaise par exemple développe un pôle théâtre. On envisage pour la future médiathèque dans le 8^e, la thématique « culture scientifique et technique ». Elles prendraient alors une dimension d'établissement culturel attractif.

Il faut bien sûr arriver à convaincre la municipalité du bien fondé de ces projets qui représentent des investissements importants à venir.

-Le lien de la bibliothèque avec ses tutelles et plus largement l'avenir de **l'aménagement culturel du territoire** est un troisième chantier de réflexion pour la bibliothèque municipale de Lyon. L'évolution des politiques territoriales reste assez floue actuellement. J'ai pu rencontrer le directeur de la bibliothèque, Patrick Bazin, qui a accepté de m'éclairer sur mes questionnements.

La Bibliothèque municipale aujourd'hui, comme nous l'avons vu, dépend de la municipalité de Lyon pour toute une partie de son fonctionnement et de ses budgets. L'Etat lui apporte une aide financière assez faible mais elle la dote de 14 postes de conservateurs d'Etat. La bibliothèque rayonne sur toute l'agglomération sans que les charges correspondantes soient réparties.

Le développement de l'intercommunalité va amener la COURLY à débattre de l'intégration de la culture dans les domaines de compétence communautaire. Il faudra alors réfléchir au fonctionnement du réseau de bibliothèques existant sur la COURLY. Quelle structuration, quelle place de la Bibliothèque municipale de Lyon au sein de ce réseau ? D'ores et déjà se pose la question du Grand Lyon et des liens avec des bibliothèques comme celles de Villeurbanne, avec des médiathèques comme celle de Vénissieux. Le public attend des possibilités de navigation sur un réseau plus large que celui de sa municipalité.. Des réunions ont rassemblé, en 2000-2001, une dizaine de bibliothèques du Grand Lyon, mais elles n'ont pas eu de suite, parce que très vite, elles ont buté sur les volontés politiques des villes. Très certainement on arrivera à des coopérations à moyen terme. Gérard Collomb, maire de Lyon et président de la COURLY, souhaite avancer sur ce dossier. Pour lui, au niveau des compétences culturelles de la COURLY, il y aurait deux priorités : l'enseignement musical et la lecture.

De nombreuses formules peuvent être proposées organisant des coopérations mais la meilleure solution, selon Patrick Bazin, serait de développer un réseau unique (système informatique unique, portail web, carte unique..).

La forme de l'établissement public, qui aurait alors une autonomie de gestion et de meilleures marges de manœuvres pour se positionner face aux différents échelons de l'organisation administrative française et du monde du privé aussi, lui semble la plus adaptée. Mais l'EP rassemblerait-il tout le réseau au risque d'une grande lourdeur de fonctionnement et de conflits importants de pouvoir?.Ou

envisagerait-on de transformer la bibliothèque de la Part dieu en EP d'intérêt communautaire jouant un rôle particulier dans un réseau unique de lecture publique, laissant leur place aux identités des différentes médiathèques de villes ? Par ailleurs, les tendances actuelles du développement des politiques territoriales semblent plutôt se concentrer sur la dimension régionale (cf. débats et initiatives depuis septembre 2002), échelon qui n'avait pas vraiment de compétence forte jusque là dans le domaine culturel. En Rhône-Alpes, il existe plus de 200 bibliothèques municipales. Comment la région pourrait-elle se positionner par rapport à ce nombre important de structures ? Il existe actuellement un projet dans le cadre des réseaux de ville, autour des bibliothèques des 8 villes-centre de Rhône-Alpes qui pourrait aboutir à un site commun. Ce projet est financé par la région, bien sûr. Depuis la loi 92-651 du 13 juillet 92, est apparue la notion de bibliothèque municipale à vocation régionale : « Une bibliothèque municipale à vocation régionale est un établissement situé sur le territoire d'une commune ou d'un groupement de communes d'au moins 100 000 habitants ou chef lieu d'une région, et répond notamment à des conditions de surface, d'importance du fonds et de diversité des supports documentaires, d'aptitude à la mise en réseau et d'utilisation des moyens modernes de communication, fixées par décret en conseil d'Etat. »

Mais la Bibliothèque municipale de Lyon est, comme nous l'avons souligné, d'ores et déjà une bibliothèque nationale en région ; elle a une implantation qui l'amène à être un pôle associé de la BNF et à initier des partenariats internationaux. Comment conforter cette dimension ? Comment se situer dans ce développement culturel territorial ? Patrick Bazin ne pense pas que le niveau régional soit obligatoirement le plus pertinent pour les bibliothèques. La notion de BMVR ne lui paraît pas vraiment répondre aux nécessités du développement du réseau des bibliothèques en France. Des projets de mise en réseau, de numérisation pourraient être entrepris mais du point de vue de la visibilité nationale et internationale, la notion de bibliothèque de métropole lui paraît plus efficace.

C'est dans ce cadre général que j'ai essayé aussi d'inscrire mon travail de mémoire sur les missions et fonctions d'une bibliothèque de référence jeunesse dans un réseau de lecture publique qui s'appuyait sur mon stage au département jeunesse.

Le département jeunesse de la Bibliothèque municipale de Lyon : un lieu de stage

1. Présentation du réseau jeunesse lyonnais

1.1. Le département jeunesse au sein de la bibliothèque de la Part-Dieu : missions et fonctions

1.1.1. Les fonctions d'une bibliothèque destinée aux enfants

Comme toute bibliothèque jeunesse, le département jeunesse de la Part-Dieu vise à constituer et enrichir les collections des documents destinés au public (0 à 15 ans) et mettre ces collections à disposition du public qui fréquente le département. De même, il se fixe pour objectif de développer des liens avec les différents publics et de mettre en valeur les collections en proposant un programme régulier d'animations(l'heure du conte, l'accueil de classes ou de crèches, l'intervention dans ces structures), d'expositions et de formations.

La salle des enfants, située un peu à l'écart en sous-sol du bâtiment (voir annexe) a été remise à neuf à l'été 1998, puis de nouveaux travaux ont entraîné le désamiantage du plafond et une fermeture du 2^o semestre 2001 au début du troisième semestre 2002.. C'est un espace agréable de 400 m2 environ, clair, organisé en modules correspondant aux enfants suivant leur âge, en particulier une salle réservée aux tout petits. Le mobilier est récent. Il y a 70 places assises, tables et chaises, fauteuils, banquettes pour les tout petits. Une salle d'animation permet d'accueillir les groupes.

En 2001, le fonds offert au public enfant rassemblait 30 000 documents environ répartis suivant les supports en 25 000 livres, 2 500 CD, 1 300 vidéos, 500 Cédéroms, 325 revues. La plupart de ces ouvrages sont en libre accès et en prêt.

Le parc informatique est relativement limité : 2 postes professionnels, 1 poste OPAC seul, 1 poste recherche documentaire et OPAC, 1 poste Internet et 1 poste multimédia avec accès à une dizaine de Cédéroms.

En 2001, le budget de ce département est de l'ordre de 166 000F complété par une subvention CNL de 7000F pour la réserve d'image(voir plus loin) et des thèmes particuliers. Il faut noter le coût important de l'acquisition des documents autres que papier (41,2% du budget pour 18,2% des documents achetés).L'accroissement sur une année correspond à 2500 documents (2050 livres et 450 autres supports). Parallèlement 4270 documents ont été mis au rebut.

Le public inscrit du département avait été évalué à 8127 en 2000³, pour la plupart des enfants de 6 à 13 ans. (Nous reviendrons sur le public « éducateur » plus loin). La salle est aussi un lieu fréquenté pour la consultation et de nombreux usages. En semaine les tables et sièges ne sont occupés qu'à 40% mais les mercredis et samedis on peut évaluer à 100% cette occupation. Certains jours et en particulier pendant les vacances scolaires, les familles passent l'après-midi entier dans la salle. La moitié du public n'emprunte pas de documents. Les documents sont utilisés en consultation sur place et les enfants utilisent les stations Internet et multimédia. La station Internet est très demandée (planning toujours plein les mercredis et samedis et de 16h à 19h en semaine). 2/3 des utilisateurs sont des garçons. Les usages essentiels tournent autour des jeux. Les plus âgés effectuent aussi des recherches documentaires. La station cédéroms est, elle aussi, très sollicitée surtout par les moins de 10 ans avec une meilleure répartition fille/garçon. Ce sont les titres les plus ludiques qui sont les plus exploités.

Des séances d'initiation ont d'abord été mises en place avec la présence d'un internaute, emploi jeune. A son départ, le personnel a du prendre le relais. Ces modules ont paru moins demandés fin 2000, signe peut-être d'un meilleur équipement des familles. Depuis la réouverture de la salle en 2002, une volonté de mise en place de formations plus ciblées (découverte de sites documentaires...) peine à se concrétiser.

³ Nous utilisons parfois les chiffres 2000 vu la fermeture de la salle sur une longue période en 2001

En 2000, environ 200 000 prêts ont été réalisés dans l'année. Avec ce chiffre, le département est le deuxième secteur de prêt des bibliothèques lyonnaises. Il y a un fort taux de rotation des documents, soit une rotation moyenne de 6.9 et dépassant 11 pour les Cédéroms et les vidéos.

Des visites de groupes d'enfants sont assurées : 130 en 2000, soit près de 1600 enfants. Ces groupes viennent pendant les périodes scolaires, les mardis, jeudis et vendredis. Le matin, ce sont les groupes de petite enfance qui sont accueillis et les écoles les après midi.. Les activités conduites avec ces groupes dépendent bien sûr du niveau des classes. : animation autour d'une histoire, découverte des fonds, connaissance des différents types de supports(papier et électronique), apprentissage de la recherche sur des thèmes, sur des auteurs, illustrateurs, présentation des outils informatiques... Pour les classes de collège, la présentation ne se limitera pas au département jeunesse. Le fonctionnement de la bibliothèque (circuit du document, organisation des salles, des prêts) ainsi que les métiers sont abordés. Ce travail vise à mieux faire connaître la bibliothèque par les enfants du quartier, il installe des liens forts avec les enseignants.

Au-delà des grandes expositions réalisées tous les trois ou quatre ans, plusieurs expositions sont réalisées chaque année, prétextes à animations diverses.

Le département accueille aussi les jeunes enfants hors cadre organisé, lors du temps du conte tous les mercredis matin, en salle d'animation. Deux groupes de 15 à 20 enfants, les moins de trois ans d'abord et les plus grands ensuite assistent à une séance, animée par une bibliothécaire (à tour de rôle) qui lit trois ou quatre histoires. Ces séances sont toujours très fréquentées et j'ai pu voir dès le mois de septembre combien leur redémarrage était attendu du public.

1.1.2. Les fonctions d'un service de référence pour les bibliothécaires et les éducateurs

Ce département, en effet, du fait de son insertion dans la bibliothèque de référence qu'est la bibliothèque de la Part-Dieu vise aussi à offrir des services de référence. Il distingue dans ces fonds pour les enfants des ouvrages de référence (albums d'images, documentaires, ouvrages de référence encyclopédiques) qui resteront en consultation sur place. Il propose un fonds de référence de littérature jeunesse et des ouvrages sur la psychologie, la pédagogie, les pratiques de lecture de

l'enfant...pour répondre aux demandes des publics adultes. (Parents, professionnels, étudiants..).

Il est support d'animations en lien avec des expositions de grande envergure comme l'exposition « le petit chaperon rouge »⁴ ou celle qui est prévue en avril prochain "Au pied de la lettre".

Parmi les fonds on peut répertorier environ 700 documents éducateurs et 86 documents réservés au personnel des bibliothèques enfance. (Fonds bureau). 621 éducateurs sont inscrits et ils ont emprunté près de 8700 documents. La carte d'inscription « éducateur » est accordée aux professionnels ou étudiants de l'enseignement, de la petite enfance, de l'animation et de l'illustration. Elle permet l'emprunt gratuit de 30 documents pour 6 semaines, (uniquement dans les salles enfants.)

Les principales animations mises en place en tant que bibliothèque de référence sont les « heures de la découverte » et les actions de formation en partenariat.

Les heures de la découverte :

Ces animations existent pour l'ensemble des départements de la Part-Dieu. Elles visent à mettre en valeur les collections. Programmées pour deux mois, elles sont offertes au public qui doit s'inscrire pour y participer en nombre suffisamment réduit pour permettre à chacun d'en profiter.

Martine Chouvy anime cette heure de la découverte autour des livres d'enfants sur des thèmes variés : illustration et édition, l'image de la mère, livres animés, art en images. J'ai pu assister à la dernière en date : « drôles de livres ». Un samedi matin, se retrouvent une dizaine de participants d'origine très diverse auxquels, elle va présenter toutes sortes de livres : en bois, en plastiques, en papiers extraordinaires, en tissus...sous toutes les formes possibles, valisettes, maison, animaux.. Leurs formes ou leurs matières en font des objets incertains, un peu livres un peu jeux. Ils séduisent par leur originalité et leur fantaisie, accrochent l'imaginaire ...Un véritable plaisir des sens et de l'esprit...

Cette animation est reprise sur trois séances de plus de deux heures.

⁴ On peut retrouver cette exposition sur le site web de la bibliothèque : <http://www.bm-lyon.fr/>

Les actions de formation en partenariat

Plusieurs partenariats de longue date génèrent à la fois des formations à la littérature de jeunesse et un lectorat régulier de professionnels et d'étudiants :

Un premier réseau est lié à l'école et aux BCD (bibliothèque centre de documentation). Lors de la mise en place du plan « réussite scolaire » de Michel Noir, un effort particulier de la municipalité a été décidé pour équiper chaque école d'une BCD. Pour permettre à ces BCD de fonctionner au minimum, il a été décidé de recruter des étudiants en cours de formation, nommés assistants techniques des BCD, pour deux ans. Ces étudiants sont employés sous forme de vacations et soutenus dans leur travail par le SIMEF, Service interdisciplinaire pour les métiers de l'éducation et de la formation, service financé en grande partie par la mairie de Lyon en partenariat avec l'université Lyon II et dans ses locaux. Ces étudiants ont une charge de 8 heures par semaine en BCD et sont rémunérés (1500F mensuel environ par la mairie de Lyon). La ville a souhaité mobiliser les compétences de la bibliothèque dans cette opération. Ainsi, un comité de pilotage associant les affaires scolaires de la ville, l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), le Rectorat, l'Inspection académique, le SIMEF et la bibliothèque préparent la formation de ces « étudiants, la gèrent et évaluent le dispositif annuellement. J'ai pu assister à la séance de formation proposée par Martine Chouvy à la BM en début d'année. Elle accueille ainsi plusieurs groupes sur une semaine. Elle leur présente un rapide panorama des collections jeunesse en documentaires et en fiction, essaie de leur donner quelques outils pour se retrouver dans l'édition jeunesse et des outils beaucoup plus concrets pour classer, équiper, gérer leur collection. Des documents sont laissés en appui à chaque stagiaire qui apprend aussi qu'il pourra bénéficier de la carte « éducateur », venir emprunter des lots d'ouvrages à bibliothèque ou solliciter la venue du bibliobus dans son école.

Un deuxième réseau de partenariat est plus lié à la petite enfance. La responsable du secteur jeunesse est amenée à intervenir de manière plus ou moins régulière dans des écoles comme l'Ecole Rockefeller, l'Ecole du service social du Sud Est pour aborder les questions de l'analyse critique de la production éditoriale jeunesse auprès de futures professionnelles de la petite enfance : éducateurs de

jeunes enfants, infirmières puéricultrices ...De plus, Martine Chouvy a repris le flambeau d'un groupe de travail régional existant depuis plusieurs années sur la région Rhône Alpes. Il rassemble des professionnels de la petite enfance, du domaine social et des bibliothèques, pour réfléchir ensemble sur l'éveil culturel des tout petits. Ce groupe s'est transformé en association, ANTARES et organise des journées de réflexion sur le rôle de l'image dans l'album, la transmission culturelle...

1.1.3. Les fonctions de conservation pour certains documents

Il faut signaler l'existence d'un fonds appelé : « fonds image », le FI, de 6522 documents (en 2001).

L'histoire de ce fonds est un peu particulière. Dans les années 70, le conservateur responsable jeunesse, M Michalet, avait constitué ce qu'il appelait un fonds d'intervention. Il s'agissait d'un certain nombre d'ouvrages clés qui lui permettait d'intervenir dans le cadre de la formation CAFB ou en milieu scolaire. Petit à petit, ce fonds a évolué jusqu'à devenir sous l'impulsion de Martine Chouvy un fonds d'albums d'images. (20% d'ouvrages datant de 1920 à 1980, 50% environ des années 80). Ce fonds est informatisé, consultable sur place, rangé au fonds du silo du pôle mobile. Chaque ouvrage est coté avec les trois premières lettres de l'éditeur et de l'illustrateur.

1.2. Le réseau de lecture publique pour la jeunesse

Le département jeunesse de la Part-Dieu se trouve au cœur d'un important réseau.

1.2.1. Les secteurs « jeunesse » des pôles

Comme nous l'avons vu, le réseau de lecture publique lyonnais est structuré en pôles. Chaque pôle regroupe plusieurs arrondissements et donc plusieurs bibliothèques de quartier offrant des services aux adultes et aux enfants.

Le temps n'étant pas extensible, j'ai dû faire des choix liés au sujet de mon mémoire. Je n'ai donc pas pu me rendre dans ces différentes bibliothèques pour enfants. Je n'ai visité que la nouvelle médiathèque de Vaise et son secteur jeunesse.

Je m'en tiendrai donc à quelques grands traits qui ressortent des rapports d'activité. Deux secteurs « jeunesse » sont à mettre à part : celui de la médiathèque de Vaise et celui de la Guillotière récemment rénové. Ils ont des surfaces importantes(respectivement 410m² et 375m²), incluant un espace d'animation, des supports multimédias(452 vidéos, 59 disques et 359 Cédéroms à Vaise et 62 vidéos, 1195 disques et 421 Cédéroms à la Guillotière), un bon équipement informatique. Le public répond nombreux à cette offre intéressante.

Les autres bibliothèques sont de petites structures de 60m² à 130 m², avec très peu de personnel, des collections rassemblant de 10 000 à 16000 documents, essentiellement imprimés, des budgets modestes (dépassant rarement les 30 000F par an d'acquisition). Les K7 audiovisuelles sont souvent le support le plus proposé en dehors des imprimés. Les disques sont présents dans le 1^o, le 6^o et essentiellement St Rambert, les Cédéroms et Internet ont fait leur apparition mais restent en nombre insuffisant face à la demande, les vidéos et DVD sont inexistantes.. Il faut rappeler que si ces caractéristiques sont plus appuyées en secteur jeunesse, elles existent aussi en secteur adulte.

Le personnel est accaparé par l'accueil, le prêt, les renseignements ; il a du mal à réaliser le travail interne indispensable au bon fonctionnement de ces équipements

Malgré ces difficultés, ces bibliothèques offrent pour la plupart des accueils de classes, de crèches, des animations diverses et tissent des partenariats multiples sur les quartiers, avec un dynamisme parfois surprenant.

1.2.2. Les liens avec le pôle mobile

Le pôle mobile recouvre les trois bibliobus de la bibliothèque: bibliobus collectivités adulte, bibliobus quartiers et bibliobus collectivités jeunesse. Le Bibliobus quartier couvre un certain nombre de stationnements éloignés des bibliothèques de quartier qui sont desservis une fois tous les quinze jours. Il propose des documents jeunesse et participe à l'office jeunesse (nous décrirons plus loin les offices).Le bibliobus jeunesse offre des prêts de documents dans les écoles, renouvelables deux fois par an. Ces prêts peuvent être accompagnés d'animations. Ce travail est réalisé en collaboration avec structures desservies. Ces deux bibliobus participent donc au secteur jeunesse même s'ils n'en font pas partie intégrante.

1.2.3. Coordination et actions transversales du secteur jeunesse

L'office jeunesse

La politique d'acquisition dans le réseau lyonnais en général fonctionne selon le système des offices. Un fournisseur, retenu pour un marché défini, dépose les documents qui seront examinés par les bibliothécaires et sélectionnés dans le cadre de l'office. L'office jeunesse se réunit tous les quinze jours. Il est présenté par Martine Chouvy, responsable du secteur, aux représentants des différentes bibliothèques du réseau. Ce sont 3035 documents proposés par la librairie « A pleine page » plus environ 150 titres proposés par de petits diffuseurs qui ont donc été lus et présentés en 2001. Les bibliothécaires des annexes doivent dégager une matinée par semaine pour la préparation et le déroulement de l'office. Mais le rôle de Martine Chouvy est primordial. J'ai pu assister à deux offices. Je reviendrais plus loin sur l'office « Grandir » . L'office auquel j'ai assisté en octobre m'est apparu comme un moment assez rituel, très réglé, voir codé pour moi, où après la présentation d'un lot de livres par Martine Chouvy et quelques réactions ou questionnements de la part des participantes, on assistait à une sorte de « criée » où s'annoncent les annexes preneuses. Ce moment devrait permettre observation et échange sur les appréciations des professionnels, sur la vie des documents selon les salles, leur mise en valeur, les politiques d'acquisition. Dans la réalité, le nombre impressionnant de documents à examiner et le temps imparti ne laissent pas toujours l'espace à cette réflexion. Des réunions de travail se sont tenues pour tenter d'améliorer le système sans réel résultat aujourd'hui. Pour une personne extérieure, il est difficile de juger à travers ces séances s'il existe une amorce de charte documentaire, de politique d'acquisition concertée d'équipe. L'orientation se dessine principalement à travers la présentation de l'office. D'autres outils visent à développer ces réflexions comme les centres de responsabilité municipaux..

Les centres de responsabilités municipaux (crm)

La démarche des CRM est une démarche de participation qui vise à l'adhésion des personnels aux objectifs d'adaptation et de modernisation de l'administration

municipale. Chaque année, les agents, réunis en CRM se fixent des objectifs à atteindre. Le CRM s'accompagne d'une prime, dont le montant est modulé en fonction du taux de réalisation des objectifs et du taux de présence de l'agent. Une commission décide en mai si les objectifs ont été réalisés. Chaque secteur se fixe ses objectifs. Le secteur jeunesse s'est joint au pôle mobile et aux pôles urbains, pour améliorer l'adéquation des collections.

Trois grandes étapes ont été définies. D'abord il faut sélectionner les domaines thématiques des collections en fonction de la demande du public. Puis, il faudra élaborer une méthodologie d'analyse des collections afin d'établir des grilles portant sur l'intégralité des documents des domaines sélectionnés. Ces grilles permettront d'établir une cartographie des collections actuelles dans ces domaines sélectionnées prenant en compte l'âge des documents, leur état physique et la nature des publics auxquels ils s'adressent. Enfin, il faudra réaliser les rebuts nécessaires et les listes d'acquisitions visant à remettre à niveau les collections ciblées et à prendre en compte les demandes du public.

Je n'ai pu avoir une vision d'ensemble de la réalisation du CRM dit des pôles urbains. Pour le département jeunesse, les « 300 » ont été choisis comme domaine visé. Des tableaux Excel ont été élaborés pour décrire ces collections. Pendant l'été, les rebuts ont été réalisés en nombre et lors de l'office para scolaire de la rentrée, de nouveaux achats ont été réalisés.

Les sélections des nouveautés

Au cours de l'office, un certain nombre de documents est sélectionné collectivement en vue d'un choix sélectif à destination des écoles et BCD lyonnaises. Des résumés analytiques sont rédigés, une classification par types de documents, par tranche d'âges, est effectuée et les coups de cœur sont signalés.

Cette sélection est aussi adressée sous forme informatique au CRDP de Poitiers afin d'être intégrée au logiciel bibliothéconomique BCDIE, présent dans 80% des BCD françaises.

Des actions de coordination du réseau jeunesse

Les offices, les CRM, la sélection de nouveautés, les heures de la découverte pour les enfants sont de fait des outils de coordination du secteur. Mais il existe, des cadres plus organisés de coordination de ce secteur. Ce sont les groupes de

travail ; certains se sont tenus comme nous l'avons signalé sur les acquisitions, mais aussi sur le public adolescent, sur l'ARTT...

L'heure de la découverte pour les enfants

A l'initiative de deux personnes de l'équipe du département Arts, des séances de découverte des œuvres de l'artothèque sont proposées, tout au long de l'année, dans les différentes bibliothèques d'enfants. Dans une mise en scène animée et ludique, les animatrices expliquent les concepts, le vocabulaire, les points de vue des artistes, pour éduquer le regard des enfants et les sensibiliser à l'art contemporain. Cette action originale est un trait d'union pas si courant que cela entre un département thématique de la Part-Dieu et le département jeunesse mais aussi entre un département de la Part-Dieu et l'ensemble du secteur jeunesse des annexes.

2. Diverses activités et réflexions

La présentation du secteur jeunesse qui vient d'être faite est issue autant des différents documents et rapport d'activité que j'ai pu consulter que de mon observation au jour le jour, dans le cadre de mon stage à la Part-Dieu. J'ai participé à un office jeunesse, j'ai assisté à différentes animations, j'ai préparé et rédigé la dernière sélection des ouvrages du 2^o semestre 2002....

Je voudrais dans un deuxième temps aborder un certain nombre d'activités qui m'ont amené à réfléchir sur différents problèmes liés au monde professionnel des bibliothèques.

2.1. la gestion des personnels et l'offre documentaire

2.1.1. Les tournées des bibliobus

Face aux difficultés de personnel, j'ai proposé de « dépanner » en participant à des tournées du bibliobus, pour les bibliobus collectivités enfants et adultes. C'est une expérience qui m'a intéressée parce qu'elle offre un autre type de contact avec des bénévoles s'occupant de l'animation lecture en résidences de personnes âgées, avec les enfants, l'AT BCD et les instituteurs en secteur jeunesse.

Deux remarques cependant :

-En ce qui concerne le bibliobus collectivité adulte, j'ai été surprise par l'offre documentaire proposée. J'ai eu l'impression, à quelques nuances près certes, de retrouver le même type de fonds que celui des « bibliothèques pour tous » de mon enfance ! Un peu surprenant pour une bibliothèque municipale dont nous venons plus haut de décrire l'excellence et ce même si les personnes âgées des résidences desservies apprécient les ouvrages plus anciens. Certes, il semble que l'équipe précédente ait eu tendance à beaucoup « conserver »; un travail de rebut et de réassortiment a été fait ces dernières années. Mais le service collectivité dessert 77 structures. Il ne peut avec son très modeste budget (50 000 F en 2000) acquérir suffisamment d'ouvrages en gros caractères nécessaires aux lecteurs âgés, les best-sellers attendus, les documentaires..) . « Peut-on se satisfaire de proposer un service qui correspond de moins en moins bien son public ? » Telle était l'interrogation du rapport d'activité 2000.

-Ce constat est renforcé par les nombreux problèmes matériels et de personnel que rencontre le pôle mobile dans son ensemble.. A plusieurs reprises, l'alimentation électrique des bibliobus a fait défaut, les transferts informatiques ne fonctionnent pas toujours très bien, les stationnements ne sont pas respectés obligeant le personnel à faire des démarches auprès de la police ou à se ranger dans des conditions difficiles. Les conditions de circulation et stationnement provoquent un certain stress, renforcé par le manque de personnel : les uns et les autres doivent remplacer au pied levé pour éviter d'annuler des tournées au détriment du public, la responsable du service donne de sa personne aussi pour conduire les bibliobus collectivité.

La question du chauffeur du bibliobus quartier est particulièrement cruciale. Il doit à la fois détenir un permis poids-lourds et des connaissances en bibliothéconomie...cocktail apparemment suffisamment rare pour qu'actuellement un seul agent soit disponible. A priori donc, il ne peut ni prendre de congé, ni se permettre d'être malade. Il s'est cependant blessé au poignet et faute de combattants, les tournées ont été annulées pendant une semaine. Pendant ce temps, Martine Chouvy se démenait pour passer des annonces cherchant l'oiseau rare sur biblio.fr, dans les revues professionnelles, la gazette des communes ...à l'ANPE.

Beaucoup de temps perdu, de mécontentement accumulé, pour aboutir sans doute au recrutement d'un agent déjà formé en bibliothéconomie et prêt à passer son permis poids lourd. C'est aussi ça concrètement la vie d'un service au public.

2.1.2. Les permanences en salle jeunesse

J'ai participé aussi à la vie de la salle jeunesse : accueil, renseignement, soutien à l'utilisation des ordinateurs, et surtout rangement. Cette salle est ouverte de 10h à 19h tous les jours (sauf le samedi où la fermeture est à 18h) avec un personnel en nombre insuffisant et insuffisamment qualifié.

L'équipe est constituée de la responsable, cadre A (bibliothécaire) pour 80% au département jeunesse, d'un cadre B (assistant qualifié à 60%), de trois cadres C à plein temps (agent qualifié et agent), d'un agent complément temps partiel (50%) et d'un contrat emploi jeune actuellement en congé maternité soit 5.3 postes. Martine Chouvy ne peut accorder que 10% de son temps à la salle jeunesse, l'essentiel de son travail se répartit entre la préparation et la présentation de l'office, les réunions (équipe, bibliothèque-partenaire), la gestion des plannings et du personnel, la formation... Quand je suis arrivée, un agent venait d'être recruté et un autre agent contractuel à 50% arrivait. Dans l'ensemble, je n'ai pu que constater la multiplication des emplois précaires avec les compléments temps partiel, les compléments ARTT, les emplois jeunes, agents de valorisation du patrimoine, médiateurs... personnel utilisé à quart de temps dans tel service, à 20% dans un autre, à la fois surqualifié et mal formé.

Pour l'équipe, 75% du temps est utilisé pour l'accueil, le renseignement, le rangement, les réservations, la prise en charge des groupes. Il faut parallèlement assurer le suivi des collections, les demandes des éducateurs, les retards. L'équipe doit aussi à son niveau préparer l'office pour les acquisitions, effectuer la part de catalogage qui lui revient, essentiellement les documents autres que les livres auxquels s'ajoutent les ouvrages achetés en dehors du circuit de l'office. Ce travail de saisie est complété par la saisie des mots clés pour une partie des albums et des romans et par une saisie des titres de toutes les histoires contenues dans les recueils.. Il faut aussi alors assurer l'équipement de ces documents. J'ai participé par exemple à l'équipement des Cédéroms après leur catalogage, équipement qui demande de nombreuses manipulations (antivol, cotation, marquage Part-Dieu,

indication d'âge...puis fabrication de la fiche fantôme). Le travail de catalogage, d'équipement se fait dans les espaces de bureau communs (un peu à l'étroit) au pôle mobile et au département jeunesse. Il est très en retard vu l'importance du travail en salle.

On peut signaler le manque d'ouvrages en consultation sur place, le manque de vidéos, Cédéroms et DVD. Les rayons sont souvent vides. Pour valoriser les fonds, le personnel a mis en place un système de fiches cartonnées reprenant une photocopie couleur de la jaquette des dvd et Cédéroms. Ces dernières permettent au public de mieux visualiser le fonds même absent et de faire des réservations. Mais d'une part ce système demande un travail important pour confectionner ces fiches, de plus il induit une forte demande de réservations voir même des effets pervers, les fiches cartonnées sont parfois enregistrées par erreur en sortie par le prêt central à la place des documents...

On comprend ainsi la part importante des réservations. Cette tâche occupe à elle seule 1.2 poste de travail en haute saison. Tous les cédéroms et toutes les vidéos sont constamment en réservation soit environ 1500 documents. S'y ajoutent une trentaine de livres. Le travail de mise de côté, de vérification quotidienne, de remise en circuit des documents non demandés est important d'autant qu'il s'ajoute à celui de l'aide au lecteur pour établir leur réservation. En effet, le logiciel ne permet pas de limiter le nombre de réservation sur un même document. Le personnel doit donc intervenir pour éviter des listes d'attente interminables qui risqueraient de transformer le service offert en source de profond mécontentement de la part de l'utilisateur.

Les réunions d'équipe se tiennent en principe par quinzaine, mais en fait de façon beaucoup plus aléatoire (du fait de plannings de réunions transversales très chargées, de la multiplication des tâches de la responsable, des congés, stages.). Elles ont lieu le mardi matin, dans la salle ouverte au public, heureusement peu nombreux à cet instant, seul moment où l'équipe entière peut être présente. Faire fonctionner un service, c'est aussi être capable de gérer cette disparité, de « faire avec », de se fixer malgré tout des objectifs exigeants comme celui d'être une bibliothèque de référence jeunesse et ce après une fermeture de la salle pendant plus d'un an. J'ai pu apprécier la façon dont Martine Chouvy gérait ces réunions.

Elle cherchait plus à faire passer l'information, à mettre en évidence les problèmes existants, à répartir les responsabilités à prendre pour les résoudre qu'à apporter et imposer des solutions toutes faites à l'équipe.

2.2. Un regard sur quelques fonds

J'ai travaillé plus particulièrement sur deux fonds : le fonds bureau et le fonds image. Ces deux fonds sont sans doute ceux qui correspondent le plus aux fonctions de référence du département jeunesse et ce sont ceux qui sont traités quand il n'y a plus rien d'urgent...

2.2.1. Le fonds « bureau » ou usuels

Il s'agit d'une centaine d'ouvrages qui constituent un fonds professionnel à l'usage du personnel du secteur jeunesse. Certains n'étaient pas catalogués. D'autres relevaient plutôt du fonds « image ». Certains avaient commencé le circuit du document mais en étaient restés au niveau de l'équipement... J'ai donc mis à jour ce fonds. J'ai par ailleurs tenté d'initier la mise en place de dossiers utiles pour les professionnels. :. Un premier dossier porte sur la petite enfance et reprend les publications du groupe régional livre et bébé, puis d'Antares, ainsi que des comptes rendus de journée sur la petite enfance. Une autre porte sur les relations entre bibliothèques et éducation nationale. On pourra y retrouver notamment le plan pour les arts à l'école, dit plan Lang, les différentes procédures comme les classes à PAC (projet artistique et culturel), les Pôles Nationaux de ressources... J'ai rassemblé aussi dans ce dossier tous les éléments sur la très controversée liste d'ouvrages de littérature jeunesse cycle III (liste, manifeste des écrivains, réponse de H Zoughebi....) Les sommaires de ces dossiers sont informatisés, datés et pourront être mis à jour au fur et à mesure. On pourrait imaginer ouvrir d'autres dossiers sur les fêtes du livre, les auteurs ou illustrateurs, les bibliographies... Encore faut-il trouver quelqu'un pour les suivre...en attendant la prochaine stagiaire !

2.2.2. Le fonds « image »

J'ai travaillé essentiellement au changement de côte d'une centaine d'ouvrages. Il s'agissait de documents issus du désherbage des bibliothèques de quartier. Il fallait

vérifier s'il existait déjà d'autres exemplaires dans le fonds image et comparer leur état de conservation. Puis il fallait coter l'ouvrage selon l'éditeur et l'illustrateur, le localiser dans le FI et en consultation sur place, enfin le réintégrer dans le fonds. J'ai catalogué aussi une cinquantaine d'ouvrages issus de dons ou de la réserve. Pour effectuer ce travail, je me suis appuyée sur les ressources de la bibliothèque, le cédérom Electre, le site de la BNF en ligne et pour les illustrateurs, sur la banque de données de « Ricochet »⁵.

Ce travail m'a donné une ouverture sur l'histoire de l'édition pour la jeunesse. Il m'a conforté dans mon apprentissage de catalogage effectué à l'ENSSIB, d'autant que le logiciel « Port folio » est le même.

J'ai appris aussi à me situer pour les acquisitions par rapport au développement d'un fonds. J'ai participé à l'office « Grandir », petit éditeur installé à Nîmes, très novateur dans le domaine de l'album d'image en particulier. Martine Chouvy m'avait confié le choix des livres à acquérir pour le F. I. à partir d'une somme pré établie et après m'avoir indiqué les ouvrages de l'éditeur déjà présents dans le fonds. J'ai trouvé très formateur de me situer dans cette optique.

Pour conclure sur ce fonds de 6500 ouvrages environ, nous ne pourrions que regretter qu'il ne soit pas assez mis en valeur dans le cadre de la mission de référence du département jeunesse. Par exemple sur le site web, il n'apparaît pas dans la liste des fonds spécialisés, faute de place. Il me semble qu'on pourrait privilégier son apparition dans liste en supprimant la ligne « présentation ». cette dernière apparaissant à l'écran dès l'ouverture de la rubrique.

2.3. La formation

J'ai enfin travaillé avec Martine Chouvy à la préparation d'un dossier d'étude de cas, dans le cadre de la préparation au concours de bibliothécaire. Nous avons dû élaborer un dossier rassemblant des articles de fonds, des données concrètes, des informations d'actualités ... sur les bibliothèques jeunesse et permettant à des candidats au concours de résoudre une étude de cas sur la mise en place d'une politique de coopération entre une bibliothèque « x » et les écoles.

⁵ www.ricochet-jeunes.org

J'ai pu à cette occasion travailler avec les responsables de la formation au sein de la bibliothèque. J'ai pu revoir les méthodes de la démarche de projet que j'avais abordées à l'ENSSIB. A la lecture de quelques copies j'ai entrevu les difficultés rencontrées par le personnel des bibliothèques pour adopter cette démarche et pour se situer en tant que futurs cadres.

J'ai enfin tenté d'avoir un regard sur le fonds « éducateur », ce plus en lien avec mon travail de mémoire. Il m'est apparu qu'il serait sans doute plus rigoureux, à la Part-dieu, de le recentrer sur les ouvrages concernant la littérature jeunesse, l'histoire du livre de jeunesse, les contes, les illustrateurs, la lecture et l'écriture, bref tout ce qui relève du domaine spécialisé des bibliothèques de jeunesse de référence. Il faudrait aussi, sans doute, établir un lien plus visible avec les fonds de référence jeunesse en consultation dans la salle. Mais ce point de vue sera plus développé dans le travail de mémoire.

En guise de conclusion sur le département jeunesse, on peut dire que de par son implantation au sein de la Part dieu, il subit les mêmes contradictions que les autres départements de la bibliothèque centrale: difficultés à remplir à la fois les missions d'offre encyclopédique aux publics et des missions de référence (développement des fonds «image», éducateurs et professionnels et des actions d'animation et de formation s'y rapportant) avec des budgets insuffisants et du personnel en nombre trop limité.

De plus, le département a aussi du mal à trouver sa place au sein de la bibliothèque centrale. Martine Chouvy fonctionne plus avec les responsables des pôles urbains qu'au sein du pôle Part Dieu (en raison des liens avec les bibliothèques jeunesse). Il y a un décalage entre le public du département et celui du reste de la bibliothèque. La circulation se fait difficilement sauf avec le département «sciences et techniques» et «Rhône Alpes». Le passage des ados vers le secteur adulte n'est pas vraiment abordé.

Le travail de mémoire, en complémentarité avec le stage, vise à proposer des pistes de travail pour transformer cette situation.

Conclusion

La bibliothèque municipale de Lyon m'est apparue très représentative des avancées et des contradictions du paysage actuel des bibliothèques françaises.

Pôle à vocation régionale de fait, à dimension nationale et internationale, à la fois bibliothèque de conservation et de recherche, d'étude et de documentation, et tête d'un réseau de lecture publique d'importance, elle semble en constante évolution à la recherche d'un équilibre difficile à trouver pour remplir la pluralité de ces missions.

Les trois mois de stage passés m'ont permis de découvrir les différentes données de ce difficile équilibre: diversité des personnels, variété des collections mises à dispositions de publics pluriels, difficultés de fonctionnement dues au manque chronique d'effectifs et à la faiblesse des budgets.

Le métier du conservateur dans ce cadre m'est apparu multiforme lui-aussi.

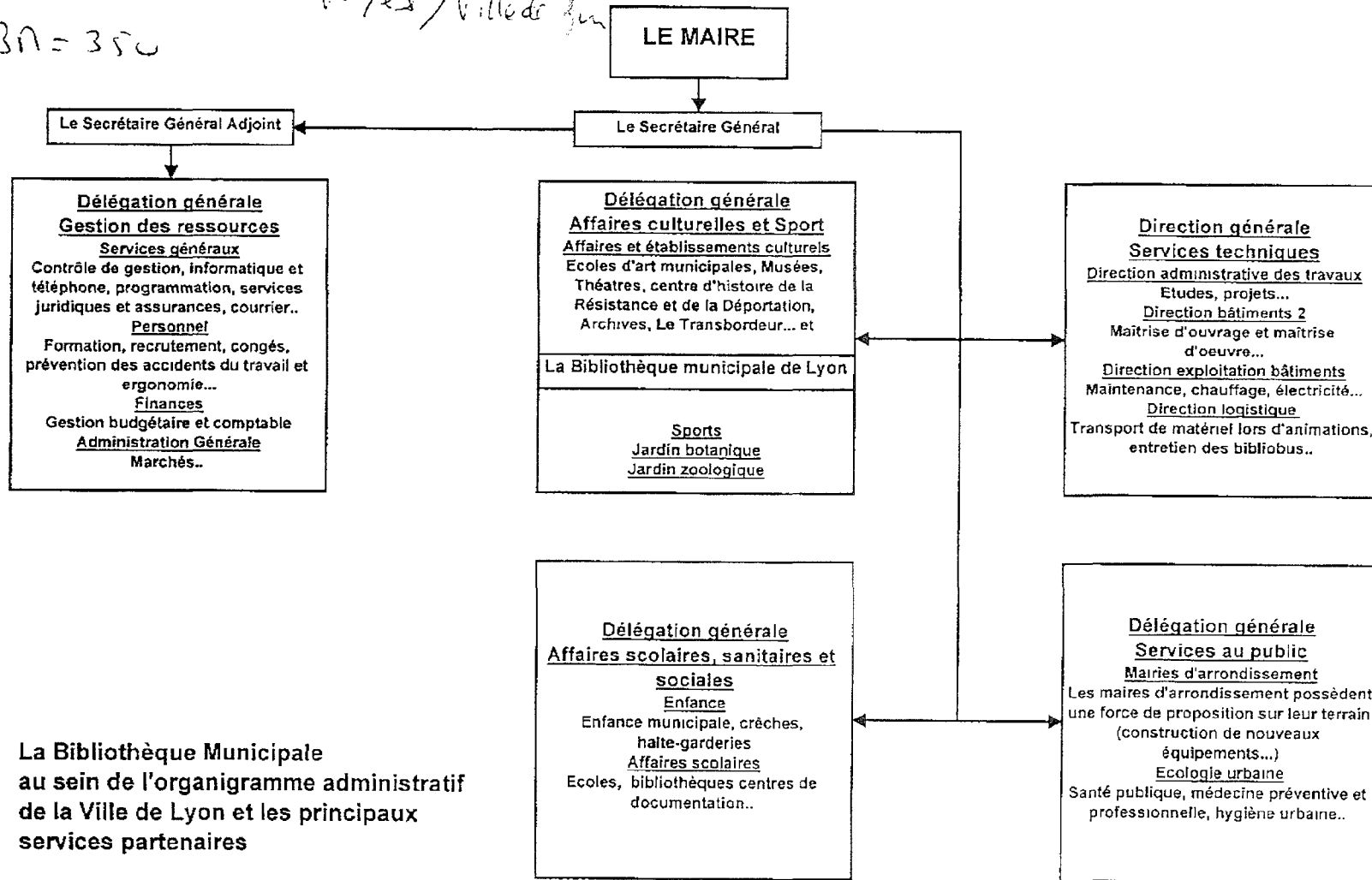
La gestion du personnel occupe une part importante de ses responsabilités. Le conservateur est souvent responsable de plusieurs services. Il intervient dans la formation. De la cohérence du catalogue aux bases de données, des marchés publics au fonds ancien, de la présentation des expositions à l'animation de colloques ou de conférences, de la réflexion scientifique aux relations avec la tutelle, il doit savoir tirer partie de ses expériences passées professionnelles ou personnelles pour évoluer dans son métier. Je n'ai pas pu participer aux réunions de conservateurs (c'est un de mes regrets) mais à travers mes entretiens, mes visites à Grenoble et à Paris, j'ai rencontré des personnes aux profils divers et à l'expérience riche qui m'ont confortée dans la voie dans laquelle je me suis engagée. J'ai mieux cerné l'enjeu souligné par le représentant de la Direction du Livre et de la Lecture dans une intervention au début de notre scolarité: «les conservateurs dans les grandes bibliothèques municipales doivent arriver à affirmer leur légitimité scientifique, administrative et technique pour que la lecture publique puisse prendre sa pleine dimension.»

Table des annexes

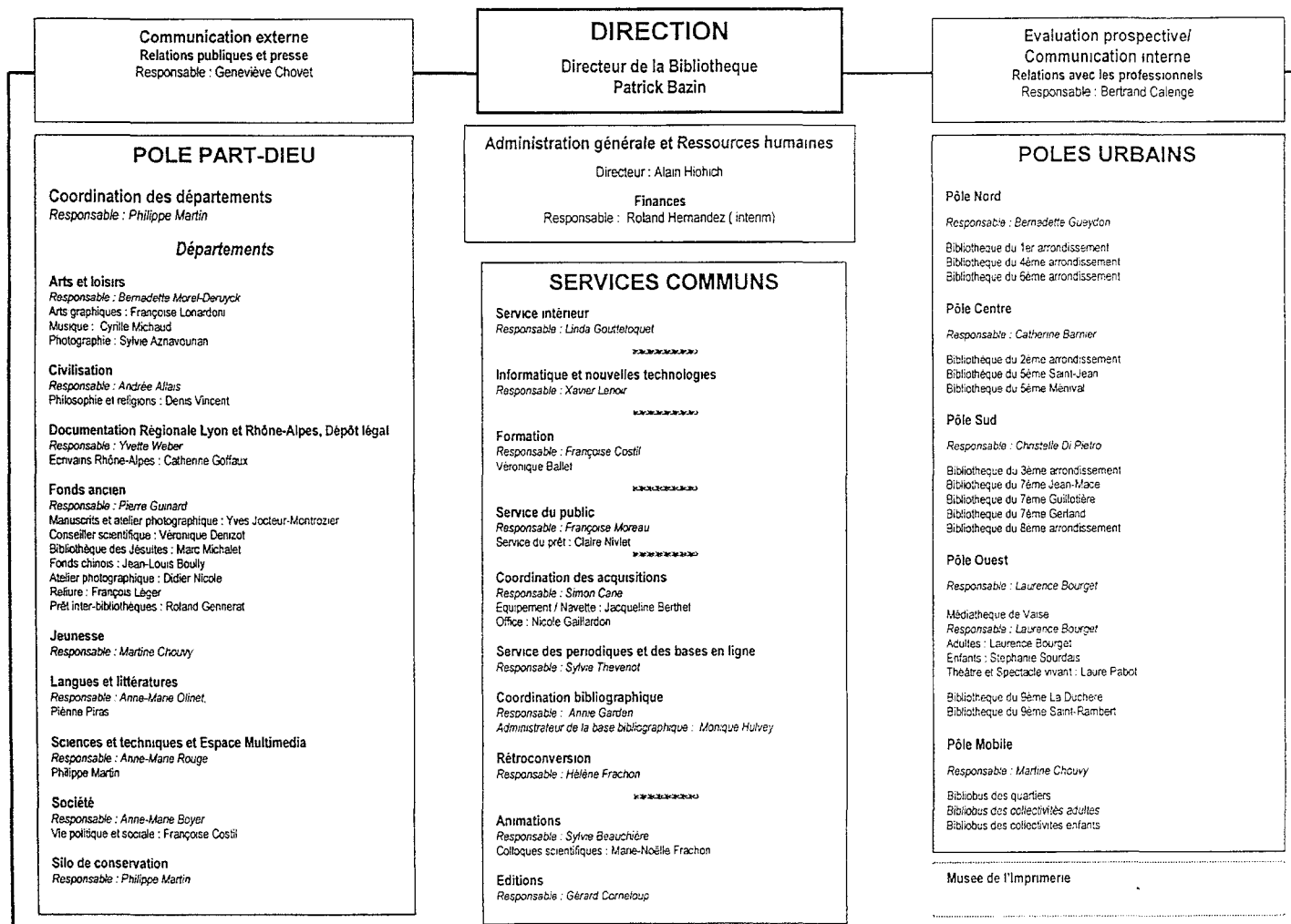
ANNEXE 1.....	II
ANNEXE 2.....	IV
ANNEXE 3.....	VI
ANNEXE 4.....	IX
ANNEXE 5.....	X
ANNEXE 6.....	XIII

Annexe 1

environ 6000 employés / Ville de Lyon
 BN = 350



Annexe 2



Annexe 3

La Part-Dieu
30, bd Vivier-Merle
69431 Lyon Cedex 03

Téléphone
04 78 62 18 00

Télécopie
04 78 62 19 49

Site Internet
www.bm-lyon.fr

e-mail
bm@bm-lyon.fr



bibliothèque municipale de Lyon

CHIFFRES 2001

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES DE LYON

Bibliothèque de la Part-Dieu

14 bibliothèques d'arrondissements pour adultes et enfants dans les 9 arrondissements de Lyon, dont la Médiathèque de Vaise

Pôle mobile : 3 bibliobus, prêt direct dans quartiers et services de prêt aux collectivités et aux écoles

LES ÉQUIPEMENTS

Bibliothèque de la Part-Dieu	27 290 m2
services et salles ouvertes au public	15 390 m2
stockage des documents (silo à livres)	12 000 m2
Bibliothèques d'arrondissement	8440 m2

LES EFFECTIFS

383 personnes (346,8 en équivalent temps plein)
dont 14 conservateurs d'Etat

LE BUDGET

FONCTIONNEMENT

Dépenses totales	12 788 561 €
- dépenses Ville de Lyon	12 035 963 €
dont personnel	9 120 207 €
acquisitions de documents et abonnements	1 338 049 €
- dépenses Etat (personnel Etat)	752 598 €

Recettes totales	1 181 435 €
dont recettes propres	692 309 €
DGD (Etat)	304 898 €
subventions diverses	184 228 €

INVESTISSEMENT

2 109 859 €

LES ACQUISITIONS

TOTAL DES ACHATS	60 152 documents
Livres	51 871
disques compacts et cassettes audio	4 562
vidéocassettes et DVD	2 377
cd-roms	1 025
artothèque (photographies, gravures)	116
autres (partitions, brochures, affiches)	148
documents patrimoniaux (dont 4 gravures)	53
PERIODIQUES (abonnements)	4 403
ressources électroniques en ligne	9
DEPOT LEGAL	3 332 documents
	2 000 périodiques

LA FRÉQUENTATION

TOTAL DES ENTREES	2 420 161 entrées
Bibliothèque de la Part-Dieu	966 547
Bibliothèques d'arrondissements	1 453 614

LES UTILISATEURS

97 447 utilisateurs inscrits (dont 75 792 Lyonnais - 17,12% de la population)
74 412 emprunteurs actifs (dont 59 689 Lyonnais - 13,49% de la population)

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON



LES PRETS	TOTAL DES PRETS	2 808 132 prêts
	livres	2 134 824
	périodiques	184 717
	cassettes audio	8 247
	disques compacts	354 061
	partitions	18 072
	méthodes de langues	3 454
	documents éducateurs	3 879
	cédéroms	29 335
	estampes	1 078
	photos	536
	vidéocassettes et DVD	113 939

LES COLLECTIONS Ensemble des collections : 2 336 227 documents (estimation)

- **Accès**
 - direct : 738 908 documents, dont 217 358 à la Part-Dieu
 - indirect : 1 597 319 documents conservés dans le silo de la Part-Dieu
- **Usage**
 - en prêt : 840 859 documents
 - en consultation sur place : 1 495 368 documents

Détail des collections

Bibliothèque de la Part-Dieu	1 814 689 documents
Bibliothèques d'arrondissement	478 666
Bibliobus	42 884

dont : livres	1 972 261 volumes
phonogrammes	142 221
partitions	2 837
cassettes de texte	3 617
vidéocassettes et DVD	15 503
cédéroms	3 851
estampes et photos	190 772
et : périodiques conservés	12 281 titres
dont 6 411 abonnements en cours	

dont : *Les collections patrimoniales*

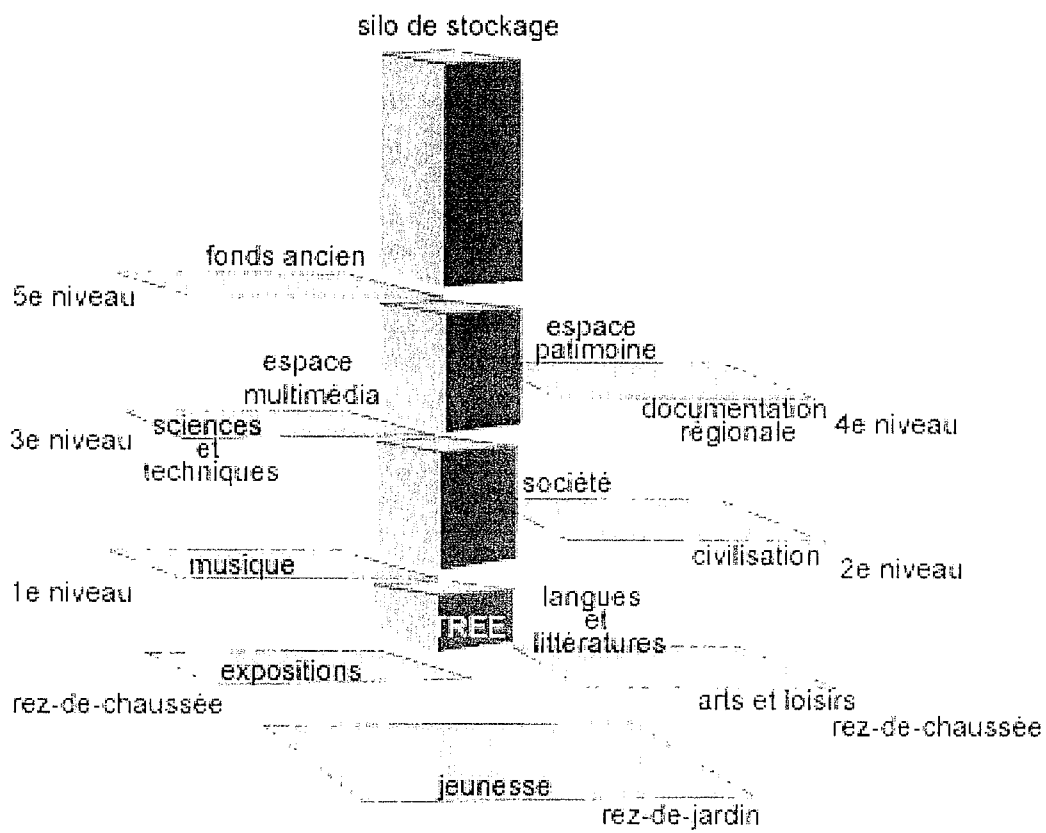
- **11 800 manuscrits**
 - dont : 50 manuscrits mérovingiens et carolingiens
 - 510 manuscrits médiévaux (200 enluminés)
- **508 000 ouvrages imprimés avant 1921**
 - dont : 1 157 incunables
 - 55 000 ouvrages du 16^e siècle
 - 113 000 ouvrages du 17^e siècle
 - 140 000 ouvrages du 18^e siècle
 - 199 000 ouvrages du 19^e siècle
- **autres documents**
 - 130 049 estampes
 - 48 000 documents en langue chinoise
 - 105 290 disques noirs (dont 15 000 « 78 tours »)
 - 59 937 photographies et cartes postales
- **collections du dépôt légal : 2700 mètres linéaires**

Le catalogue informatisé

- nombre de notices bibliographiques : 865 594

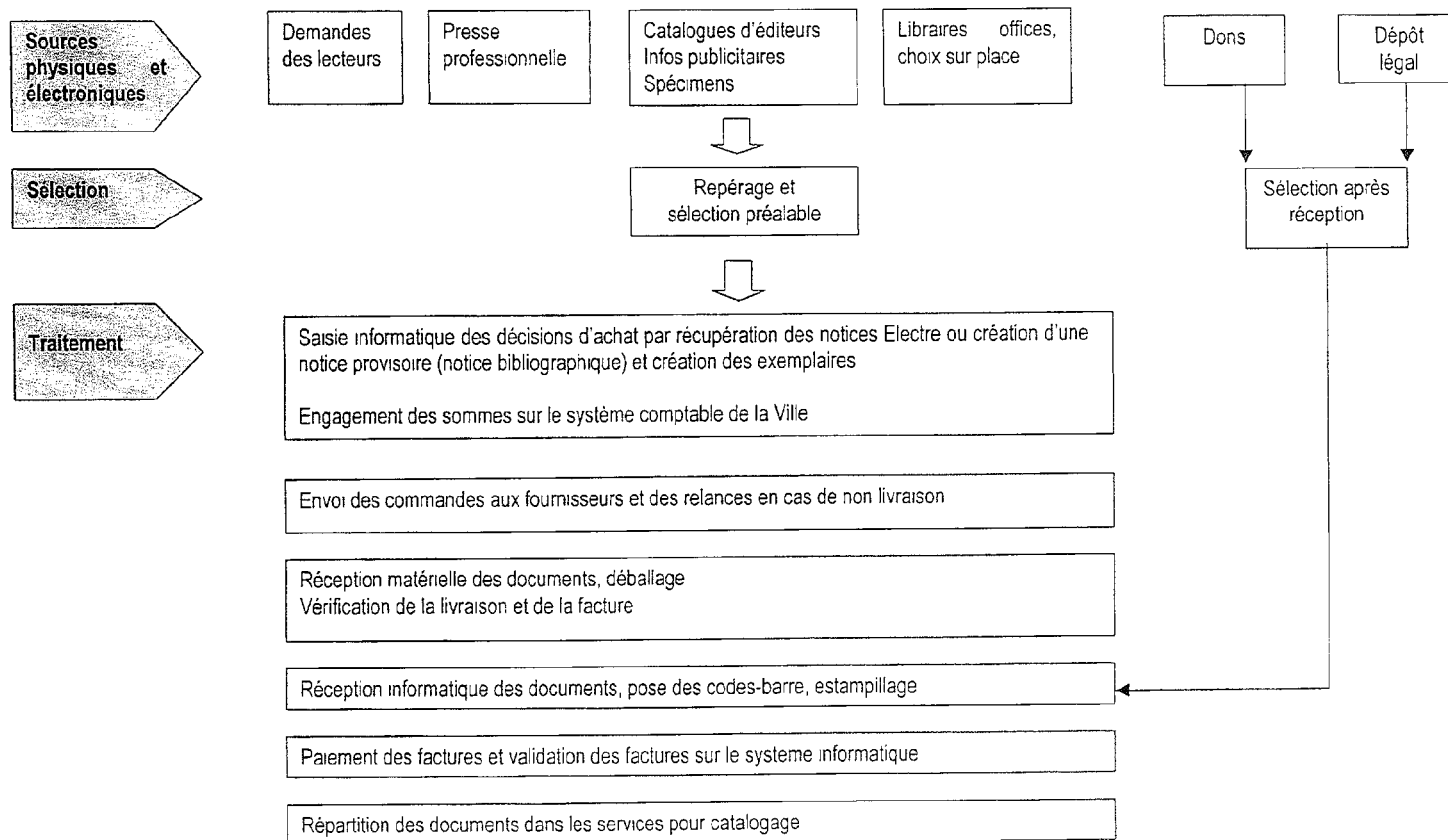
Annexe 4

visite
virtuelle

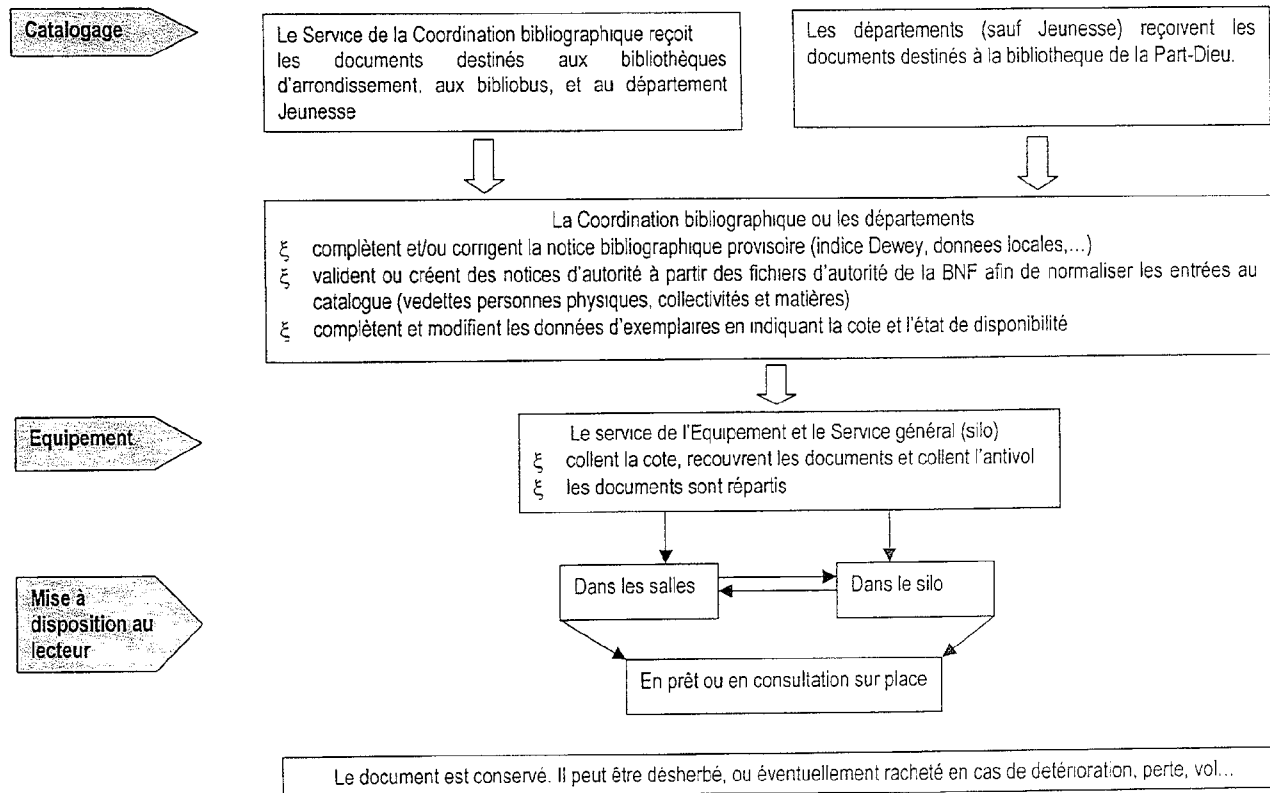


Annexe 5

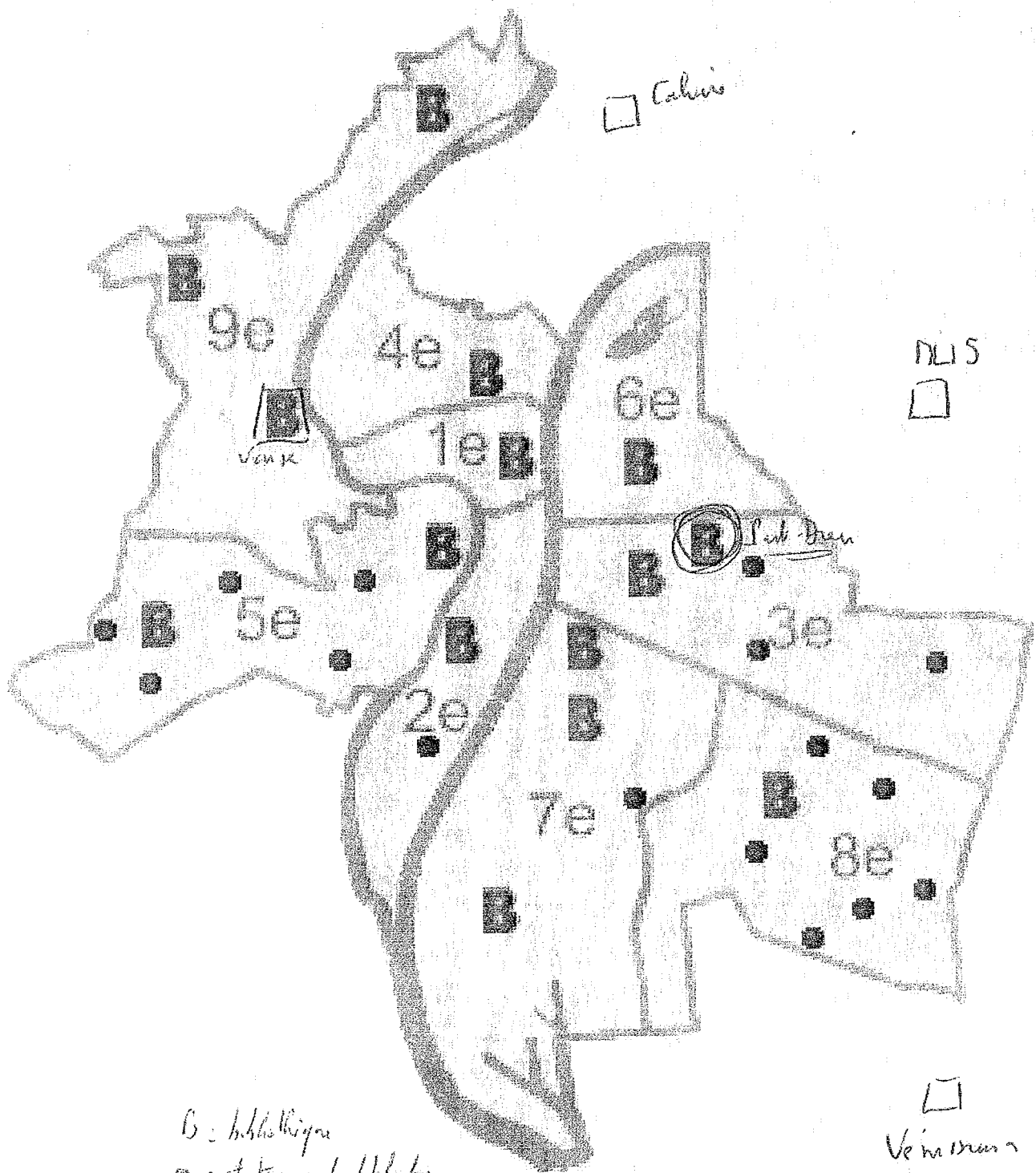
ACQUISITION, SELECTION ET TRAITEMENT DES DOCUMENTS (hors périodiques)



CATALOGAGE, EQUIPEMENT, MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS



Annexe 6



B : bibliothèque
 ● : stationnement bibliothèque

- Le réseau -